



Le projet « ALERTE DE CRISE PAR SMS »

Lorsqu'il se produit en Belgique une situation d'urgence (incident nucléaire ou chimique, forte tempête, tremblement de terre, panne électrique,...), les autorités nationales, provinciales ou communales responsables de la sécurité alertent la population via différents canaux : les médias, les sirènes placées autour des sites nucléaires et Seveso ou encore via les voitures de police avec haut-parleur. Jusqu'à présent, ces messages ne sont pas accessibles aux personnes sourdes et malentendantes.

Dans le but de pouvoir également les avertir, le Service Public Fédéral (SPF) Intérieur collabore depuis plus d'un an avec la « Fédération Francophone des Sourds de Belgique » (FFSB), la « Federatie van Vlaamse Dovenorganisaties » (FEVLADO) et TELECONTACT pour mettre au point un projet dénommé « Alerte de crise par SMS ».

Concrètement, ce projet permettra d'envoyer un SMS aux personnes sourdes et malentendantes en cas de catastrophe industrielle majeure, de calamités ou de toute autre situation d'urgence. Chaque fois que les sirènes retentiront en Belgique, les personnes inscrites à ce nouveau service sur le site de Télécontact recevront automatiquement, dans leur langue, un message précisant l'incident et la conduite à tenir. Cette nouvelle procédure développée pour les personnes sourdes et malentendantes va se mettre progressivement en place durant le dernier trimestre de cette année.

Pour vous permettre de vous inscrire facilement, nous avons ajouté cette nouvelle possibilité dans l'annuaire de Télécontact. Vous pouvez donc dès à présent vous inscrire dans l'annuaire et à ce nouveau service. Nous avons modifié fondamentalement la procédure d'inscription pour qu'elle soit très simple : vous pourrez à tout moment modifier vos données si par exemple vous déménagez ou changez de GSM. Le SPF Intérieur a besoin de votre adresse complète pour lier vos données à la sirène la plus proche de votre domicile, mais si vous le souhaitez, celle-ci sera cachée aux autres utilisateurs. Si vous êtes régulièrement en déplacement, vous pourrez ajouter une 2^e inscription à ce service pour indiquer, par exemple, votre lieu de travail. Pour cela vous devrez attendre que votre inscription dans l'annuaire ait été validée.

Chaque fois que les sirènes de votre région seront actionnées, vous recevrez donc un message précis, même s'il ne s'agit que de tester périodiquement le système.

Si vous êtes intéressé par ce nouveau service, inscrivez-vous sur le site www.telecontact.be et cliquez sur la rubrique « Annuaire ». Et pourquoi ne pas aussi le faire savoir à vos connaissances qui pourraient également en tirer profit ?

Si vous avez des observations à nous communiquer sur ce nouveau service, utilisez l'onglet « Nous contacter » ; nous les étudierons et essayerons de trouver la meilleure réponse possible.

Ce site est votre site, n'hésitez pas à y revenir pour découvrir les possibilités qu'il offre : l'annuaire et la recherche des professionnels de la surdité (médecins, logopèdes, psychologues, policiers) qui s'y sont inscrits. La rubrique « Annuaire / Je cherche un lieu public » vous indiquera les lieux qui vous sont accessibles. La rubrique Hotnews vous propose des activités organisées particulièrement pour vous et les nouveautés que nous aurons à vous proposer.

Nous vous souhaitons de pouvoir bientôt être inscrit à ce service qui veille aussi à votre sécurité.

Brigitte Bennert
Présidente de Télécontact